

Commission « Ecoles » :

Lors de ce Conseil Municipal, la Commission « écoles » a été recomposée. Deux personnes qui représenteront la municipalité ont été élues à l'unanimité à savoir :

- Marinette DECROZE
- Patricia SASSOLAS

Un mail a été envoyé aux deux écoles. Les institutrices devront désormais s'adresser à ces deux personnes référentes.

Ecole publique :

Des devis vont être demandés pour l'acquisition d'un ordinateur portable à destination de Madame la Directrice. La Commission « écoles » profitera des soldes d'été pour faire cette acquisition.

Illuminations de Noël :

Des devis pour l'achat d'illuminations de Noël ont été reçus de la part de DECOLUM.
La question se pose soit de les acheter, soit de les louer par convention triennale.

Présentation du projet aménagement toilettes publiques du terrain municipal par les membres de la Commission Salle des Fêtes.

La Commission qui a travaillé sur la rénovation de la Salle des Fêtes se penche sur un nouveau projet de rénovation du coin buvette et sanitaire au terrain municipal et va faire chiffrer à plusieurs artisans.

Acquisition d'une autolaveuse pour la Salle des Fêtes.

Travaux de la traversée du village :

Retard dans les travaux de la traversée d'agglomération, les ponts du mois de mai mais également de nombreuses récentes pluies ont ralenti le chantier. L'enrobé final sera posé le 15 juin 2018 dernière journée où la circulation sera interdite sur la route départementale 121 (déviation par Pouillas).

Enfouissement ligne HTA :

Dans le cadre de l'enfouissement de la ligne Haute Tension au lieu-dit « Le Charpentier » sur une voie communale, un accident a eu lieu le 15 mai 2018. En effet, un chauffeur de pelle Mécacalac a été gravement blessé et transporté à l'Hôpital suite à l'effondrement d'un mur et au renversement de la pelle en contrebas sur la Route Départementale 121.

Une circulation en alternat a été mise en place sur la route Départementale 121 sur cette zone.
Le Conseil Municipal souhaite un bon rétablissement au chauffeur.

Au vu de l'heure tardive, la discussion au sujet du terrain d'Emmanuel CELLE n'a pas eu lieu et sera étudiée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Fait en Mairie de VOCANCE, le 02 juin 2018

Madame le Maire

Mme Virginie FERRAND

